



FORMULAIRE DE DEMANDE

DÉROGATION MINEURE

Demande de dérogation mineure : 400.00 \$

Lorsqu'une résolution autorisant une dérogation mineure doit être transmise à la MRC tel que prévu à l'article 145.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les frais prévus au Règlement 232-22 établissant la tarification pour le dépôt et l'analyse d'une dérogation mineure par la MRC Beauce-Centre, et ses amendements le cas échéant, s'ajoutent au coût de la demande de dérogation mineure.

Réservé à la municipalité	
N°	

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU REQUÉRANT

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____
 Code postal : _____
 Téléphone : _____
 Courriel : _____

REQUÉRANT

Même que le propriétaire

Nom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____
 Code postal : _____
 Téléphone : _____
 Courriel : _____

EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

Adresse : _____ Numéro du lot : _____

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA DEMANDE

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas vous conformer à la réglementation existante? D'autres solutions sont-elles envisageables pour rendre votre projet conforme ?

Avez-vous fait part de vos intentions aux propriétaires voisins? Si oui, vous ont-ils demandé de modifier certains aspects de votre projet? Si oui, lesquels? (Peut référer à une lettre des voisins)

Quel préjudice sérieux vous ferait subir le respect de la réglementation actuelle?

Disposition(s) visée(s) par la demande de dérogation mineure (à l'usage de la municipalité)

	Règlement	N° du règlement	Article	Aspect visé par la demande de dérogation	Norme exigée	Dérogation demandée	Écart (%)
1							
2							
3							

Conditions d'admissibilité à une dérogation (à l'usage de la municipalité)

- La demande porte sur une disposition du règlement de zonage ou de lotissement
- La demande ne porte pas sur l'usage ni sur la densité d'occupation du sol
- La demande ne porte pas sur un objet qui interdit une dérogation mineure (article 113, 2e alinéa, par 16° et 16.1°, LAU, article 115, 2e alinéa, par 4° et 4.1° LAU)
- Si les travaux sont en cours ou déjà exécutés, ces travaux doivent avoir fait l'objet d'un permis de construction

Demande admissible : Oui Non

DOCUMENTS REQUIS

Plan d'implantation ou croquis si nécessaire.

SIGNATURE

Je déclare que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts et complets. Je comprends que les frais d'études (**400,00 \$**) doivent être payés lors du dépôt de la demande et qu'ils sont non remboursables, peu importe la nature de la décision du conseil municipal à cet égard.

Signature du requérant

Date

**Veillez nous faire parvenir votre demande au bureau municipal
ou par courriel à l'adresse suivante : permis@stjosephdeserables.com**